

REVUE BELGE

DE

NUMISMATIQUE,

Publiée sous les auspices de la Société royale de numismatique,

PAR

MM. R. CHALON, L. DE COSTER ET C. PICQUÉ.

1879.

TRENTE-CINQUIÈME ANNÉE.



BRUXELLES,

LIBRAIRIE POLYTECHNIQUE BELGE DE DECQ ET DUHENT,
9, RUE DE LA MADELEINE.

1879

NUMISMATIQUE

ou

COMTE DE CHAMBORD (1).

Vers la fin de 1819, quelques hommes aveuglés sur le mérite de leurs doctrines, méditaient le changement de la loi électorale.

Les ministres Saint-Cyr, Dessole et Louis, refusant de participer à un acte aussi insensé, se retirèrent avec la popularité pour récompense. On conspirait dans la *réunion Mérilhou*, au sein de la loge *Les amis de la vérité, au bazar français* de la rue Cadet; et l'esprit populaire s'aigrissait de jour en jour.

Soudain, le 13 février 1820, on apprend que le duc de Berry vient de tomber sous les coups d'un assassin.

Un triste pressentiment s'empare alors de tous les esprits droits, pour qui l'expérience du passé n'est pas vaine, et qui savent combien le pouvoir peut tirer parti d'une tache sanglante.

(1) Une histoire complète du duc de Bordeaux, signée par M. de Saint-Albin, se vend à Paris, chez Palmée, 25, rue de Grenelle.

En effet deux lois ne tardent pas à suspendre et la liberté individuelle et la liberté de la presse. Un ministre, M. Decaze, qui s'attaque à la loi électorale est renversé ; ses successeurs, audacieux et insensés, font adopter au milieu du tumulte de la capitale une loi électorale qui établit deux espèces d'élections et qui donne aux électeurs les plus riches le droit de voter deux fois.

Des voies de fait sont commises sur les députés qui refusent leur assentiment à cette loi. Les repréailles se dessinent, de nombreux rassemblements sont chargés par la cavalerie.

Un grand nombre de militaires accusés d'une vaste conspiration sont traduits devant la Cour des Pairs.

On savait la duchesse de Berry enceinte. Dans les nuits du 28 au 29 avril et du 6 au 7 mai 1820 des pétards d'un fort calibre éclatèrent aux abords des Tuileries et sous le guichet alors dit « de la nouvelle galerie du Louvre, » endroits rapprochés des appartements de la duchesse. On espérait peut-être que ces explosions, causant une profonde émotion, détermineraient un avortement.

Les auteurs de ces tentatives coupables : Gravier, ancien officier de l'armée de la Loire et Bouton, ci-devant courrier de cabinet, furent condamnés à mort par la Cour d'assises de la Seine.

C'est au milieu du concours de tant d'événements que, le 29 septembre 1820, huit mois environ après la mort du duc de Berry, la princesse mit au monde un fils qui fut nommé *duc de Bordeaux*. Cette naissance causa une grande joie à la famille royale, cela se conçoit ; la mort

du duc de Berry ayant laissé un vide immense dans la succession au Trône.

Des médailles furent frappées; plusieurs d'entre elles étaient signées par Gayrard; les poètes rivalisèrent entre eux pour chanter la naissance du jeune prince. Lamartine et Victor Hugo firent des vers, poésies fugitives nées de circonstances que d'autres circonstances effacent du souvenir des contemporains.

Des grâces nombreuses furent accordées, entre autres celles de Gravier et Bouton qui, sur les prières de la duchesse de Berry reçurent une commutation en travaux forcés à perpétuité.

La Cour, le monde officiel, le corps diplomatique s'associèrent aux joies de la famille de France.

Le nonce du Pape disait à Louis XVIII :

« Cet enfant de douleurs, de souvenirs et de regrets
est aussi l'enfant de l'Europe, il est le présage et le
garant de la paix et du repos qui doivent suivre tant
d'agitations. »

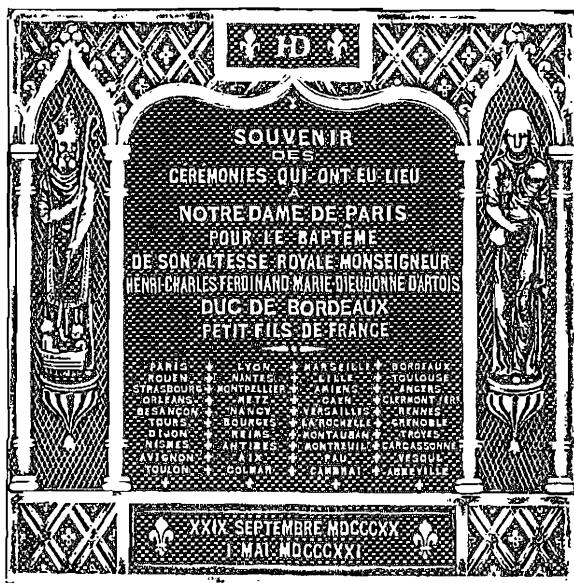
De son côté l'empereur Alexandre, de toutes les Russies, écrivait au Roi :

« La naissance du duc de Bordeaux est un événement
que je regarde comme très-heureux pour la paix de
l'Europe et qui porte de justes consolations au sein
de votre famille; je prie Votre Majesté de croire que
je ratifie le titre d'*Enfant de l'Europe* qui a salué le duc
de Bordeaux. »

Les événements qui se succédèrent depuis 1820 modifièrent profondément ces espérances.

Cette date de 1820 se retrouve sur une plaque dont je

découvris le coin au milieu de vieilles ferrailles destinées à la fonte.



Malheureusement les déchirures qui se sont produites dans ce coin, pendant la frappe et après que je l'avais fait tremper, polir et enviroiler, ont limité à un très-petit nombre les exemplaires de ce souvenir numismatique qui appartient à l'époque du baptême du jeune prince.

Je pense pouvoir admettre que le graveur a puisé ses données dans : « La description des cérémonies et des « fêtes qui ont eu lieu pour le baptême de S. A. R. « Monseigneur Henri - Charles - Ferdinand - Marie - Dieu- « donné d'Artois, duc de Bordeaux, petit-fils de France, « des décorations exécutées par ordre de Son Ex. le Mi-

« nistre de la maison du Roi sous la direction de M. l'In-
« tendant du matériel des fêtes, d'après les dessins et
« sous la conduite de J. Hittorff et J. Lecoinge, archi-
« tectes du Roi (1). »

Ce recueil splendide compte 19 pages et 12 planches, ces dernières finement gravées reproduisant, entre autres, 46 médailles frappées à cette occasion.

La lecture de cette plaque est matériellement des plus simples, soit qu'elle rappelle les solennités du 21 mai 1821 ou fasse connaître les noms des 40 villes représentées au baptême.

La signification allégorique des deux figures qui s'élèvent sur les socles aux deux côtés sous des arceaux gothiques est facile à saisir : c'est saint Nicolas, le patron des enfants, et sainte Geneviève, la patronne de Paris, tenant le jeune prince dans ses bras. Il en est de même des initiales HD qui se détachent sur le petit cartel d'en haut accostées de deux fleurs de lis et qui sont le monogramme de *Henri-Dieudonné*.

Toutefois il nous est impossible, à l'heure qu'il est, de déterminer la raison d'être ou la destination de cette pièce, ni quel fut le projet des personnes qui participèrent à sa confection, en donnant leurs instructions au graveur, resté également inconnu.

Quoi qu'il en soit, notre plaque constitue un curieux spécimen à ajouter aux pièces si nombreuses, aux emblèmes de toute espèce qui virent le jour à l'occasion

(1) Chez Paul Renouard, rue Garancière, n° 5, à Paris, 1827. Grand in-folio, complètement épuisé et très-recherché.

du 21 mai 1820, et que l'on peut évaluer sans mécompte au chiffre de plus de trois cents.

La numismatique du duc de Bordeaux s'est considérablement accrue depuis les événements de 1830.

Tant en médailles qu'en essais monétaires et en jetons, on trouve des pièces aux millésimes de 1830, après la révolution de juillet, de 1831, 1832, 1833, 1872, etc., alors que les événements pouvaient engager le prince à confirmer à son point de vue son droit de battre monnaie. Un plus habile et plus patient que nous trouverait là de nombreuses pages à ajouter à la numismatique des prétendants.

BRICHAUT.
